**PIECES A PRODUIRE PROCEDURE JUGEMENT DECLARATIF DE NAISSANCE**

En vue du premier rendez-vous, je vous remercie de bien vouloir amener **les copies** des documents suivants :

* Actes de naissance des membres de la famille
* Titre de séjour en cours de validité des différents membres de la famille se trouvant en France
* Eventuellement acte de mariage des parents
* Tout document portant indication des date et/ou lieu de naissance des enfants qui n’ont pas d’acte de naissance (certificat de scolarité, bulletin scolaire, attestation de réussite à l’épreuve du DELF, demande de bourse, attestation de domiciliation postale …)
* Copie du carnet de santé
* Photos de famille des parents et enfants afin de prouver le lien de famille
* Toute attestation de témoin notamment des parents pouvant attester du jour et du lieu de naissance des enfants (formulaire à télécharger sur notre site et à imprimer)

Pour tous les documents en langue étrangère, il convient de fournir une traduction française.